Briqueteuse-maçonne

FIERS ET COMPÉTENTS .COM
FORMATION DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

PLAN DE FORMATION DES APPRENTISSAGES

BRIQUETEUSE-MAÇONNE

FIERS ET COMPÉTENTS .COM
FORMATION DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Le plan de formation des apprentissages (briqueteuse-maçonne)

Les tâches du métier de briqueteuse-maçonne

Tâche 1	Poser de la brique et des blocs
Tâche 2	Poser de la pierre sciée, des blocs de verre et des éléments préfabriqués manutentionnés manuellement
Tâche 3	Poser de la pierre de taille
Tâche 4	Poser des éléments architecturaux préfabriqués en béton
Tâche 5	Effectuer des réparations de maçonnerie
Tâche 6	Monter un foyer
Tâche 7	Poser de la laine céramique, du plastique et des briques réfractaires, ainsi que des briques et carreaux résistants à l'acide
Tâche 8	Pulvériser des substances réfractaires
Tâche 9	Poser des éléments réfractaires à l'intérieur de cuves d'électrolyse

L'exécution des tâches décrites dans ce « Plan de formation des apprentissages » découle des rapports d'analyse de profession, élaborés lors de discussions tenues par un groupe de travailleurs réunis pour l'occasion et qui ont été recommandés à la *Commission de la construction du Québec* par les partenaires de l'industrie pour leur expertise. En cas de litige ou toute autre situation conflictuelle concernant l'exécution des tâches décrites dans ce « Plan de formation des apprentissages », veuillez vous référer au *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction* (c.R-20, r.8) et au mécanisme de résolution de conflit de compétence prévu aux conventions collectives.

Évaluation pour le plan de formation des apprentissages

Nom de l'apprenante : _____ **Numéro d'entente :** _____

					À l'usage de la CCQ		
		TÂCHES RÉALISÉES			ÉVALUATION (cochez)		
Tâches du métier de briqueteuse-maçonne		**Par l'entreprise (cochez)**	**Par l'apprenante (cochez)**	**% du temps**	**Trimestre 1**	**Trimestre 2**	**Trimestre 3**
1	*Poser de la brique et des blocs*						
2	*Poser de la pierre sciée, des blocs de verre et des éléments préfabriqués manutentionnés manuellement*						
3	*Poser de la pierre de taille*						
4	*Poser des éléments architecturaux préfabriqués en béton*						
5	*Effectuer des réparations de maçonnerie*						
6	*Monter un foyer*						
7	*Poser de la laine céramique, du plastique et des briques réfractaires, ainsi que des briques et carreaux résistants à l'acide*						
8	*Pulvériser des substances réfractaires*						
9	*Poser des éléments réfractaires à l'intérieur de cuves d'électrolyse*						
				100 %			

Estimation de l'incitatif accordé (maximum 10 000 $)		**Commentaires (s'il y a lieu)**
A - Nombre d'heures de travail estimé pour l'apprenante :	*heures*	
B - Taux horaire en fonction des conventions collectives :	*$*	
C - Salaire estimé pour la durée du programme (A x B) :	*$*	
C x 30 % (incitatif estimé pour la durée du programme) :	*$*	

Nom en lettres moulées, signature et date (AAAA-MM-JJ)

Dirigeant de l'entreprise :

Personne désignée par l'entreprise :

Apprenante :

Compagnon :

Tâche 1 : Poser de la brique et des blocs (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
1.1 Prendre connaissance du travail à effectuer													
1.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement													
1.3 Préparer le terrain													
1.4 Dresser les échafaudages, s'il y a lieu													
1.5 Manutentionner les matériaux et installer l'équipement													
1.6 Nettoyer et préparer les surfaces à recouvrir													
1.7 Poser les solins, s'il y a lieu													
1.8 Poser le papier et l'isolant, s'il y a lieu													
1.9 Prendre les mesures, s'il y a lieu													
1.10 Installer les lignes													
1.11 Étendre le mortier													
1.12 Poser les briques ou les blocs de coin													
1.13 Poser le premier rang de briques ou de blocs													

Suite des opérations de la tâche 1 à la page suivante

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 1 : Poser de la brique et des blocs

Opérations	Sous-opérations
1.1 Prendre connaissance du travail à effectuer	Recevoir les consignes verbales du contremaître. Examiner le plan, s'il y a lieu. S'assurer de la sécurité des lieux. Coordonner ses travaux avec ceux des autres corps de métier, s'il y a lieu. Bien que ce ne soit pas la règle générale, il arrive que le briqueteur-maçon doive examiner un plan ou un devis pour prendre connaissance du travail. Toutefois, l'interprétation des plans et devis est généralement le travail du contremaître, lequel va en transmettre verbalement les éléments importants au briqueteur-maçon. De même, la coordination du travail avec les autres corps de métier, bien qu'elle relève du contremaître, peut parfois incomber au briqueteur-maçon.
1.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement	Il s'agit d'une vérification de la quantité et de la qualité des matériaux, de même que de la conformité de ceux-ci avec les consignes transmises par le contremaître. On vérifie également si l'outillage requis pour faire le travail est à sa disposition. Une vérification de la qualité des matériaux est aussi effectuée au fur et à mesure que le briqueteur-maçon prend chacune des briques (ou chacun des blocs) pour les poser. Les briques ou les blocs abîmés ou non conformes sont alors mis de côté.
1.3 Préparer le terrain	Débarrasser le terrain de tout débris. Niveler le terrain. S'assurer de la solidité du terrain. Protéger les surfaces environnantes. Le terrain peut être le sol, à l'extérieur, ou le plancher d'un édifice ou d'une résidence. La préparation peut consister à délimiter l'aire de travail au moyen de cordons de sécurité pour éviter que des passants s'y aventurent (selon les exigences municipales), à étendre des bâches ou des madriers pour protéger les surfaces adjacentes aux surfaces qui doivent être recouvertes, etc.
1.4 Dresser les échafaudages, s'il y a lieu	Le briqueteur-maçon peut être appelé à dresser toutes sortes d'échafaudages pouvant être installés manuellement.
1.5 Manutentionner les matériaux et installer l'équipement	
1.6 Nettoyer et préparer les surfaces à recouvrir	Le nettoyage peut consister à passer le balai, à enlever les clous ou les débris d'isolants, etc.
1.7 Poser les solins, s'il y a lieu	
1.8 Poser le papier et l'isolant, s'il y a lieu	Dérouler le papier sur la surface. Fixer le papier à l'aide d'agrafes ou de clous. Sceller les raccords. Appliquer les feuilles d'isolant. Sceller l'espace entre les feuilles. Il s'agit de papier pare-vapeur.
1.9 Prendre les mesures, s'il y a lieu	Vérifier la hauteur des ouvertures (portes, fenêtres, etc.). Vérifier le jaugeage de la brique ou des blocs. Déterminer l'épaisseur des joints en répartissant l'espace disponible. Évaluer l'angle des arches, s'il y a lieu. Le premier rang de briques est préalablement posé à sec (sans mortier), pour que les mesures soient exactes.
1.10 Installer les lignes	Suspendre la ligne des coins. Relier la ligne des coins à chaque rang par la ligne du milieu.
1.11 Étendre le mortier	Vérifier que la base est propre et exempte de toute particule. Procéder à l'étendage sur les rangs de briques ou de blocs. Faire des boudins et des sillons. Enlever le mortier tombé à l'arrière. Récupérer l'excédent. Le mortier est étendu avec une truelle.
1.12 Poser les briques ou les blocs de coin	Prendre les bornes. Monter les briques de coin. Donner la ligne sur le rang. Il est important d'avoir toujours un rang d'avance sur le coin.
1.13 Poser le premier rang de briques ou de blocs	Laisser des joints vides pour les chantepleures.

Suite des opérations de la tâche 1 à la page suivante

Tâche 1 : Poser de la brique et des blocs (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
1.14 Fixer les ancrages													
1.15 Poser les solins, s'il y a lieu													
1.16 Poser les armatures, s'il y a lieu													
1.17 Poser les briques ou les blocs et mettre en place les accessoires													
1.18 Tirer les joints													
1.19 Installer les joints d'expansion et de calfeutrage													
1.20 Poser les ancrages de retenue													
1.21 Laver la brique ou les blocs													
1.22 Démonter les échafaudages, s'il y a lieu													
1.23 Remettre les lieux en état													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir *Légende*)													

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :

1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 1 : Poser de la brique et des blocs

Opérations	**Sous-opérations**
1.15 Fixer les ancrages	La quantité et la position des ancrages sont déterminées par les codes du bâtiment.
1.16 Poser les solins, s'il y a lieu	Les solins sont installés au-dessus des cornières, sur les ouvertures et entre les rangs.
1.17 Poser les armatures, s'il y a lieu	
1.18 Poser les briques ou les blocs et mettre en place les accessoires	
1.19 Tirer les joints	Lisser les joints. Brosser l'ouvrage de maçonnerie. Les joints doivent être lissés à l'aide d'un fer à joints. L'ouvrage est ensuite brossé, dans le but d'éliminer l'excédent de mortier.
1.20 Installer les joints d'expansion et de calfeutrage	Placer un boudin de calfeutre dans la cavité. Recouvrir de silicone. Le boudin de calfeutre est un tube en mousse de polyéthylène extrudée (tube d'Éthafoam).
1.21 Poser les ancrages de retenue	Fixer les cornières sur la structure (soudure ou ancrage mécanique). Des normes antiséismes, entre autres, s'appliquent pour déterminer la quantité et la position des ancrages.
1.22 Laver la brique ou les blocs	Le lavage a pour but d'éliminer les résidus de mortier sur les briques et les blocs.
1.23 Démonter les échafaudages, s'il y a lieu	
1.24 Remettre les lieux en état	

Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :

Construction de murs porteurs, décoratifs, mitoyens, de parement, préfabriqués, de soutènement, de fondation, coupe-feu, insonorisants et radiants, d'escaliers, de garde-corps, d'arches, de voûtes, de pavage, de cheminées, de plafonds, de chambres froides, de clôtures, etc. Les principaux modèles (ou dessins) réalisés par les briqueteurs-maçons sont les suivants : soldat, pointe de diamant, coins français, arches, coins à 45°, murs ronds, etc.

Tâche 1 (suite)

Tâche 2 : Poser de la pierre sciée, des blocs de verre, des éléments préfabriqués manutentionnés manuellement **(Cochez les opérations réalisées dans la semaine)**	**Sem. 1**	**Sem. 2**	**Sem. 3**	**Sem. 4**	**Sem. 5**	**Sem. 6**	**Sem. 7**	**Sem. 8**	**Sem. 9**	**Sem. 10**	**Sem. 11**	**Sem. 12**	**Observation du compagnon**
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
2.1 Prendre connaissance du travail à effectuer													
2.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement													
2.3 Préparer le terrain													
2.4 Dresser les échafaudages, s'il y a lieu													
2.5 Manutentionner les matériaux et installer l'équipement													
2.6 Nettoyer et préparer les surfaces à recouvrir													
2.7 Vérifier ou poser les solins													
2.8 Poser le papier ou l'isolant													
2.9 Prendre les mesures													
2.10 Étendre le mortier													
2.11 Poser les pierres, les blocs ou les éléments de coin													
2.12 Installer les lignes													
2.13 Compléter le premier rang													

Suite des opérations de la tâche 2 à la page suivante

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 2 : Poser de la pierre sciée, des blocs de verre, des éléments préfabriqués manutentionnés manuellement

Opérations	**Sous-opérations**
2.1 Prendre connaissance du travail à effectuer	Recevoir les consignes verbales du contremaître. Examiner le plan, s'il y a lieu. S'assurer de la sécurité des lieux. Coordonner ses travaux avec ceux des autres corps de métier, s'il y a lieu. Bien que ce ne soit pas la règle générale, il arrive que le briqueteur-maçon doive examiner un plan ou un devis pour prendre connaissance du travail. Toutefois, l'interprétation des plans et devis est généralement le travail du contremaître, lequel va en transmettre verbalement les éléments importants au briqueteur-maçon. De même, la coordination du travail avec les autres corps de métier, bien qu'elle relève du contremaître, peut parfois incomber au briqueteur-maçon.
2.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement	
2.3 Préparer le terrain	Débarrasser le terrain de tout débris. Niveler le terrain. S'assurer de la solidité du terrain. Protéger les surfaces environnantes. Le terrain peut être le sol, à l'extérieur, ou le plancher d'un édifice ou d'une résidence. La préparation peut consister à délimiter l'aire de travail au moyen de cordons de sécurité pour éviter que des passants s'y aventurent (selon les exigences municipales), à étendre des bâches ou des madriers pour protéger les surfaces adjacentes aux surfaces qui doivent être recouvertes, etc.
2.4 Dresser les échafaudages, s'il y a lieu	
2.5 Manutentionner les matériaux et installer l'équipement	
2.6 Nettoyer et préparer les surfaces à recouvrir	
2.7 Vérifier ou poser les solins	Selon le type, coller ou agrafer les solins. Il arrive que les solins soient déjà en place et donc que le briqueteur-maçon n'ait pas à les poser. Il doit alors les vérifier pour s'assurer qu'ils sont en bon état et bien installés.
2.8 Poser le papier ou l'isolant	Placer le papier. Agrafer ou clouer l'isolant. Sceller les joints.
2.9 Prendre les mesures	Vérifier la hauteur de chaque ouverture. Jauger la hauteur de chaque coin.
2.10 Étendre le mortier	Vérifier que la base est propre et exempte de toute particule. Procéder à l'étendage sur les rangs de briques ou de blocs. Faire des boudins et des sillons. Enlever le mortier tombé à l'arrière. Récupérer l'excédent. Le mortier est étendu avec une truelle.
2.11 Poser les pierres, les blocs ou les éléments de coin	
2.12 Installer les lignes	
2.13 Compléter le premier rang	

Suite des opérations de la tâche 2 à la page suivante

Tâche 2 : Poser de la pierre sciée, des blocs de verre, des éléments préfabriqués manutentionnés manuellement (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	**Sem. 1**	**Sem. 2**	**Sem. 3**	**Sem. 4**	**Sem. 5**	**Sem. 6**	**Sem. 7**	**Sem. 8**	**Sem. 9**	**Sem. 10**	**Sem. 11**	**Sem. 12**	**Observation du compagnon**
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
2.14 Poser les ancrages et les accessoires, s'il y a lieu													
2.15 Monter l'ouvrage, nettoyer et égaliser les joints													
2.16 Installer les joints d'expansion													
2.17 Tirer les joints													
2.18 Laver la pierre, les blocs ou les éléments													
2.19 Démonter les échafaudages, s'il y a lieu													
2.20 Remettre les lieux en état													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir *Légende*)													

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :

1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 2 : Poser de la pierre sciée, des blocs de verre, des éléments préfabriqués manutentionnés manuellement

Opérations	**Sous-opérations**
2.14 Poser les ancrages et les accessoires, s'il y a lieu	
2.15 Monter l'ouvrage, nettoyer et égaliser les joints	Enlever l'excédent de mortier.
2.16 Installer les joints d'expansion	Placer un boudin de calfeutre dans la cavité. Recouvrir de silicone.
2.17 Tirer les joints	Tirer les joints à mi-hauteur de l'ouvrage. Les joints ne doivent pas être tirés seulement à la fin du montage de l'ouvrage, une fois que toutes les briques ou tous les blocs sont posés. Cette façon de faire permet d'obtenir une finition soignée avant que le mortier ne soit trop sec.
2.18 Laver la pierre, les blocs ou les éléments	
2.19 Démonter les échafaudages, s'il y a lieu	
2.20 Remettre les lieux en état	

Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :

Pierre sciée : construction de murs porteurs, décoratifs, mitoyens, de parement, préfabriqués, de soutènement, insonorisants et radiants, d'escaliers, de garde-corps, d'arches, de voûtes, de caves à vin, de cheminées, de plafonds (rarement), etc. Blocs de verre : construction de murs décoratifs, de planchers, d'écrans de lumière dans les murs, de douches, de boîtes à fleurs, de clôtures, etc. Éléments préfabriqués : construction de murs porteurs, décoratifs, mitoyens, de parements, préfabriqués, de soutènement, insonorisants et radiants, d'écrans de lumière dans les murs, de boîtes à fleurs, de clôtures, d'escaliers, de garde-corps, d'arches, de voûtes, de cheminées, de plafonds.

Tâche 2 (suite)

Tâche 3 : Poser de la pierre de taille (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
3.1 Prendre connaissance du travail à effectuer													
3.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement													
3.3 Préparer le terrain													
3.4 Dresser les échafaudages, s'il y a lieu													
3.5 Manutentionner les matériaux et installer l'équipement													
3.6 Nettoyer et préparer les surfaces à recouvrir													
3.7 Vérifier ou poser les solins													
3.8 Poser le papier ou l'isolant													
3.9 Prendre les mesures													
3.10 Tailler la pierre													
3.11 Étendre le mortier													
3.12 Poser les pierres de coin													
3.13 Installer les lignes													

Suite des opérations de la tâche 3 à la page suivante

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 3 : Poser de la pierre de taille

Opérations	**Sous-opérations**
3.1 Prendre connaissance du travail à effectuer	Recevoir les consignes verbales du contremaître. Examiner le plan, s'il y a lieu. S'assurer de la sécurité des lieux. Coordonner ses travaux avec ceux des autres corps de métier, s'il y a lieu. Bien que ce ne soit pas la règle générale, il arrive que le briqueteur-maçon doive examiner un plan ou un devis pour prendre connaissance du travail. Toutefois, l'interprétation des plans et devis est généralement le travail du contremaître, lequel va en transmettre verbalement les éléments importants au briqueteur-maçon. De même, la coordination du travail avec les autres corps de métier, bien qu'elle relève du contremaître, peut parfois incomber au briqueteur-maçon.
3.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement	
3.3 Préparer le terrain	Débarrasser le terrain de tout débris. Niveler le terrain. S'assurer de la solidité du terrain. Protéger les surfaces environnantes. Le terrain peut être le sol, à l'extérieur, ou le plancher d'un édifice ou d'une résidence. La préparation peut consister à délimiter l'aire de travail au moyen de cordons de sécurité pour éviter que des passants s'y aventurent (selon les exigences municipales), à étendre des bâches ou des madriers pour protéger les surfaces adjacentes aux surfaces qui doivent être recouvertes, etc.
3.4 Dresser les échafaudages, s'il y a lieu	
3.5 Manutentionner les matériaux et installer l'équipement	
3.6 Nettoyer et préparer les surfaces à recouvrir	
3.7 Vérifier ou poser les solins	Il arrive que les solins soient déjà installés.
3.8 Poser le papier ou l'isolant	
3.9 Prendre les mesures	
3.10 Tailler la pierre	Les pierres doivent être taillées de façon à obtenir un fini uniforme.
3.11 Étendre le mortier	Vérifier que la base est propre et exempte de toute particule. Procéder à l'étendage sur les rangs de briques ou de blocs. Faire des boudins et des sillons. Enlever le mortier tombé à l'arrière. Récupérer l'excédent. Le mortier est étendu avec une truelle.
3.12 Poser les pierres de coin	
3.13 Installer les lignes	

Suite des opérations de la tâche 3 à la page suivante

Tâche 3 : Poser de la pierre de taille (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	**Sem. 1**	**Sem. 2**	**Sem. 3**	**Sem. 4**	**Sem. 5**	**Sem. 6**	**Sem. 7**	**Sem. 8**	**Sem. 9**	**Sem. 10**	**Sem. 11**	**Sem. 12**	**Observation du compagnon**
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
3.14 Poser les pierres, les ancrages, les accessoires, et attacher ou cointer													
3.15 Laver la pierre													
3.16 Tirer les joints													
3.17 Démonter les échafaudages, s'il y a lieu													
3.18 Remettre les lieux en état													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir *Légende*)													

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :

1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 3 : Poser de la pierre de taille

Opérations	**Sous-opérations**
3.14 Poser les pierres, les ancrages, les accessoires, et attacher ou cointer	L'action « attacher ou cointer » consiste à stabiliser l'ouvrage en immobilisant temporairement, à l'aide d'une broche ou d'un coin, les pierres qui auraient tendance, à cause de leur forme, à ne pas rester en place.
3.15 Laver la pierre	
3.16 Tirer les joints	
3.17 Démonter les échafaudages, s'il y a lieu	
3.18 Remettre les lieux en état	

Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :

Construction de murs porteurs, décoratifs, mitoyens, de soutènement, de fondation, insonorisants et radiants, d'escaliers, de garde-corps, d'arches, de voûtes, de caves à vin, de pavage, de cheminées, de plafonds. La pierre de taille comme de la pierre naturelle doit être taillée avant d'être posée. Cette appellation inclut aussi la pierre de sable compressé (de type Arriscraft©) qui doit elle aussi être taillée, comme une pierre naturelle.

Tâche 4 : Poser des éléments architecturaux préfabriqués en béton (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
4.1 Prendre connaissance du travail à effectuer													
4.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement													
4.3 Guider l'opérateur pour positionner les éléments													
4.4 Installer les lignes, s'il y a lieu													
4.5 Effectuer l'alignement et le nivellement													
4.6 Fixer les ancrages permanents (souder, boulonner), s'il y a lieu													
4.7 Enlever les ancrages temporaires													
4.8 Jointer les éléments préfabriqués													
4.9 Laver les éléments													
4.10 Remettre les lieux en état													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir *Légende*)													

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :

1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 4 : Poser des éléments architecturaux préfabriqués en béton

Opérations	Sous-opérations
4.1 Prendre connaissance du travail à effectuer	Recevoir les consignes verbales du contremaître. Examiner le plan, s'il y a lieu. S'assurer de la sécurité des lieux. Coordonner ses travaux avec ceux des autres corps de métier, s'il y a lieu. Bien que ce ne soit pas la règle générale, il arrive que le briqueteur-maçon doive examiner un plan ou un devis pour prendre connaissance du travail. Toutefois, l'interprétation des plans et devis est généralement le travail du contremaître, lequel va en transmettre verbalement les éléments importants au briqueteur-maçon. De même, la coordination du travail avec les autres corps de métier, bien qu'elle relève du contremaître, peut parfois incomber au briqueteur-maçon.
4.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement	
4.3 Guider l'opérateur pour positionner les éléments	Il s'agit ici de l'opérateur de l'équipement de levage (ex. : grue). Pour effectuer cette opération, le briqueteur-maçon doit connaître les signaux relatifs au levage.
4.4 Installer les lignes, s'il y a lieu	
4.5 Effectuer l'alignement et le nivellement	
4.6 Fixer les ancrages permanents (souder, boulonner), s'il y a lieu	Les ancrages peuvent être fixés par soudage ou mécaniquement (boulons).
4.7 Enlever les ancrages temporaires	
4.8 Jointer les éléments préfabriqués	Il s'agit de joints de calfeutre, et non de mortier.
4.9 Laver les éléments	
4.10 Remettre les lieux en état	

Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :

Éléments architecturaux tels que : briques, blocs, allèges, linteaux, clés de voûte, jambages, corbeaux, pierres modulaires, etc.

Tâche 5 : Effectuer des réparations de maçonnerie (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
5.1 Prendre connaissance du travail à effectuer													
5.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement													
5.3 Préparer le terrain													
5.4 Dresser les échafaudages, s'il y a lieu													
5.5 Manutentionner les matériaux et installer l'équipement													
5.6 Enlever les matériaux défectueux et vider les joints													
5.7 Nettoyer et humidifier les surfaces													
5.8 Installer les lignes, s'il y a lieu													
5.9 Poser les éléments de réfection													
5.10 Démonter les échafaudages, s'il y a lieu													
5.11 Remettre les lieux en état													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir *Légende*)													

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :

1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 5 : Effectuer des réparations de maçonnerie

Opérations	Sous-opérations
5.1 Prendre connaissance du travail à effectuer	Recevoir les consignes verbales du contremaître. Examiner le plan, s'il y a lieu. S'assurer de la sécurité des lieux. Coordonner ses travaux avec ceux des autres corps de métier, s'il y a lieu. Bien que ce ne soit pas la règle générale, il arrive que le briqueteur-maçon doive examiner un plan ou un devis pour prendre connaissance du travail. Toutefois, l'interprétation des plans et devis est généralement le travail du contremaître, lequel va en transmettre verbalement les éléments importants au briqueteur-maçon. De même, la coordination du travail avec les autres corps de métier, bien qu'elle relève du contremaître, peut parfois incomber au briqueteur-maçon. Il est ici particulièrement important de s'assurer que l'environnement est sécuritaire. Un ouvrage de maçonnerie endommagé peut être une menace à la santé et à la sécurité du briqueteur-maçon, des clients, etc. Par ailleurs, pour cette tâche, le travail à effectuer sera souvent moins « balisé » que dans les autres tâches, puisqu'il dépend grandement du problème rencontré. Le briqueteur-maçon doit faire preuve d'autonomie et de débrouillardise, puisque des imprévus peuvent survenir.
5.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement	Comme les besoins varient selon le type de réparation, il est important de s'assurer d'avoir les outils nécessaires.
5.3 Préparer le terrain	Débarrasser le terrain de tout débris. Niveler le terrain. S'assurer de la solidité du terrain. Protéger les surfaces environnantes. Le terrain peut être le sol, à l'extérieur, ou le plancher d'un édifice ou d'une résidence. La préparation peut consister à délimiter l'aire de travail au moyen de cordons de sécurité pour éviter que des passants s'y aventurent (selon les exigences municipales), à étendre des bâches ou des madriers pour protéger les surfaces adjacentes aux surfaces qui doivent être recouvertes, etc.
5.4 Dresser les échafaudages, s'il y a lieu	
5.5 Manutentionner les matériaux et installer l'équipement	
5.6 Enlever les matériaux défectueux et vider les joints	
5.7 Nettoyer et humidifier les surfaces	
5.8 Installer les lignes, s'il y a lieu	
5.9 Poser les éléments de réfection	
5.10 Démonter les échafaudages, s'il y a lieu	
5.11 Remettre les lieux en état	

Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :

Les causes de réparation les plus courantes sont les « ventres-de-bœuf » dans les murs, l'effritement des joints et de la brique, la détérioration des escaliers et des ouvertures dans les murs, des clés de voûte et des allèges. Différentes techniques de restauration sont utilisées, par exemple l'utilisation de mortiers de resurfaçage ou, moins souvent, le placage de pierre naturelle ancré mécaniquement (ou au moyen de produits à base d'époxy). Les travaux de restauration font aussi partie de cette tâche. Ceux-ci exigent d'effectuer la réparation dans le respect de l'ouvrage initial. Lorsqu'elles sont réalisées dans des édifices historiques, les restaurations sont souvent régies par des normes très strictes (patrimoine) et requièrent des méthodes de travail et des matériaux différents, inhérents à l'époque de l'ouvrage existant.

Tâche 6 : Monter un foyer (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
6.1 Prendre connaissance du travail à effectuer													
6.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement													
6.3 Préparer le terrain													
6.4 Dresser les échafaudages, s'il y a lieu													
6.5 Prendre les mesures													
6.6 Manutentionner les matériaux et installer l'équipement													
6.7 Préparer la base													
6.8 Couler une dalle de béton, s'il y a lieu													
6.9 Tracer l'emplacement du foyer													
6.10 Poser la brique de remplissage, la brique réfractaire ou le caisson, s'il y a lieu													
6.11 Installer les accessoires													
6.12 Faire la chambre à fumée													
6.13 Monter la cheminée													
6.14 Démonter les échafaudages, s'il y a lieu													

Suite des opérations de la tâche 6 à la page suivante

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :

1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 6 : Monter un foyer	
Opérations	**Sous-opérations**
6.1 Prendre connaissance du travail à effectuer	Recevoir les consignes verbales du contremaître. Examiner le plan, s'il y a lieu. S'assurer de la sécurité des lieux. Coordonner ses travaux avec ceux des autres corps de métier, s'il y a lieu. Bien que ce ne soit pas la règle générale, il arrive que le briqueteur-maçon doive examiner un plan ou un devis pour prendre connaissance du travail. Toutefois, l'interprétation des plans et devis est généralement le travail du contremaître, lequel va en transmettre verbalement les éléments importants au briqueteur-maçon. De même, la coordination du travail avec les autres corps de métier, bien qu'elle relève du contremaître, peut parfois incomber au briqueteur-maçon.
6.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement	
6.3 Préparer le terrain	Débarrasser le terrain de tout débris. Niveler le terrain. S'assurer de la solidité du terrain. Protéger les surfaces environnantes. Le terrain peut être le sol, à l'extérieur, ou le plancher d'un édifice ou d'une résidence. La préparation peut consister à délimiter l'aire de travail au moyen de cordons de sécurité pour éviter que des passants s'y aventurent (selon les exigences municipales), à étendre des bâches ou des madriers pour protéger les surfaces adjacentes aux surfaces qui doivent être recouvertes, etc.
6.4 Dresser les échafaudages, s'il y a lieu	
6.5 Prendre les mesures	
6.6 Manutentionner les matériaux et installer l'équipement	
6.7 Préparer la base	S'assurer que la structure peut supporter la charge.
6.8 Couler une dalle de béton, s'il y a lieu	Fabriquer des formes. Préparer le ciment. Verser le ciment dans la forme. Il arrive que la dalle de béton ait déjà été coulée à l'arrivée du briqueteur-maçon. C'est souvent le cas lorsque le foyer est réalisé au moment de la construction du bâtiment.
6.9 Tracer l'emplacement du foyer	
6.10 Poser la brique de remplissage, la brique réfractaire ou le caisson, s'il y a lieu	La brique de remplissage doit suivre la forme du caisson, s'il y a lieu.
6.11 Installer les accessoires	Exemple d'accessoires : registre, trappe pour les cendres.
6.12 Faire la chambre à fumée	Il s'agit de rapetisser graduellement la forme du conduit pour former la chambre à fumée.
6.13 Monter la cheminée	Dans le cas d'un foyer naturel, la pose de la brique réfractaire et celle de la brique doivent être faites simultanément.
6.14 Démonter les échafaudages, s'il y a lieu	

Suite des opérations de la tâche 6 à la page suivante

Tâche 6 : Monter un foyer (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	**Sem. 1**	**Sem. 2**	**Sem. 3**	**Sem. 4**	**Sem. 5**	**Sem. 6**	**Sem. 7**	**Sem. 8**	**Sem. 9**	**Sem. 10**	**Sem. 11**	**Sem. 12**	**Observation du compagnon**
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
6.15 Remettre les lieux en état													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir *Légende*)													

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :

1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 6 : Monter un foyer	
Opérations	**Sous-opérations**
6.15 Remettre les lieux en état	

Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :

Foyers résidentiels traditionnels, de masse, avec caisson de métal, avec poêle à combustion, fours à cuisson, barbecues, etc.

Tâche 7 : Poser de la laine céramique, du plastique et des briques réfractaires, ainsi que des briques et carreaux résistants à l'acide (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	**Sem. 1**	**Sem. 2**	**Sem. 3**	**Sem. 4**	**Sem. 5**	**Sem. 6**	**Sem. 7**	**Sem. 8**	**Sem. 9**	**Sem. 10**	**Sem. 11**	**Sem. 12**	**Observation du compagnon**
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
7.1 Prendre connaissance du travail à effectuer													
7.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement													
7.3 Dresser les échafaudages, s'il y a lieu													
7.4 Manutentionner les matériaux et installer l'équipement													
7.5 Poser les ancrages													
7.6 Disposer : laine, plastique, briques réfractaires ou briques et carreaux résistants à l'acide													
7.7 Démonter les échafaudages, s'il y a lieu													
7.8 Remettre les lieux en état													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir *Légende*)													

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :

1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 7 : Poser de la laine céramique, du plastique et des briques réfractaires, ainsi que des briques et carreaux résistants à l'acide

Opérations	**Sous-opérations**
7.1 Prendre connaissance du travail à effectuer	
7.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement	
7.3 Dresser les échafaudages, s'il y a lieu	
7.4 Manutentionner les matériaux et installer l'équipement	
7.5 Poser les ancrages	Nettoyer les surfaces. Souder les ancrages ou les boulonner.
7.6 Disposer : laine, plastique, briques réfractaires ou briques et carreaux résistants à l'acide	Préparer la laine. Placer la laine entre les ancrages. Poser le plastique ou les briques.
7.7 Démonter les échafaudages, s'il y a lieu	
7.8 Remettre les lieux en état	

Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :

La laine est utilisée dans les foyers électriques ou au gaz, comme isolant autour des fournaises, ou pour les joints d'expansion. Le plastique sert de fini intérieur pour les plafonds et les murs de fournaises, chaudières et ouvrages connexes. Les briques réfractaires sont utilisées à l'intérieur des fours ordinaires et rotatifs, des fournaises, cheminées, foyers et chaudières. Les briques et carreaux résistants à l'acide servent à la finition d'endroits exposés aux acides : réservoirs, planchers, murs, cuves de réacteurs, etc.

Tâche 8 : Pulvériser des substances réfractaires (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
8.1 Prendre connaissance du travail à effectuer													
8.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement													
8.3 Dresser les échafaudages, s'il y a lieu													
8.4 Installer les machines													
8.5 Manutentionner les matériaux													
8.6 Installer les tuyaux d'alimentation													
8.7 Vérifier le fonctionnement des machines													
8.8 Poser les ancrages													
8.9 Assurer l'alimentation de la machine													
8.10 Appliquer les substances													
8.11 Égaliser les surfaces													
8.12 Nettoyer les machines													
8.13 Démonter les échafaudages, s'il y a lieu													
8.14 Remettre les lieux en état													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir *Légende*)													

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :

1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 8 : Pulvériser des substances réfractaires

Opérations	**Sous-opérations**
8.1 Prendre connaissance du travail à effectuer	Recevoir les consignes verbales du contremaître. Examiner le plan, s'il y a lieu. S'assurer de la sécurité des lieux. Coordonner ses travaux avec ceux des autres corps de métier, s'il y a lieu. Bien que ce ne soit pas la règle générale, il arrive que le briqueteur-maçon doive examiner un plan ou un devis pour prendre connaissance du travail. Toutefois, l'interprétation des plans et devis est généralement le travail du contremaître, lequel va en transmettre verbalement les éléments importants au briqueteur-maçon. De même, la coordination du travail avec les autres corps de métier, bien qu'elle relève du contremaître, peut parfois incomber au briqueteur-maçon.
8.2 Vérifier les matériaux, l'outillage et l'équipement	
8.3 Dresser les échafaudages, s'il y a lieu	
8.4 Installer les machines	
8.5 Manutentionner les matériaux	Il est important de tenir les matériaux à portée de main, pour éviter les déplacements inutiles.
8.6 Installer les tuyaux d'alimentation	
8.7 Vérifier le fonctionnement des machines	Compresseur, tuyaux, etc.
8.8 Poser les ancrages	Nettoyer les surfaces à souder. Souder les ancrages.
8.9 Assurer l'alimentation de la machine	
8.10 Appliquer les substances	
8.11 Égaliser les surfaces	Enlever l'excédent de substance.
8.12 Nettoyer les machines	
8.13 Démonter les échafaudages, s'il y a lieu	
8.14 Remettre les lieux en état	

Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :

Les substances réfractaires dont il est question sont des mortiers ou ciments qui résistent à la chaleur.

Tâche 9 : Poser des éléments réfractaires à l'intérieur de cuves d'électrolyse (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	**Sem. 1**	**Sem. 2**	**Sem. 3**	**Sem. 4**	**Sem. 5**	**Sem. 6**	**Sem. 7**	**Sem. 8**	**Sem. 9**	**Sem. 10**	**Sem. 11**	**Sem. 12**	**Observation du compagnon**
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
9.1 Prendre connaissance du travail à effectuer													
9.2 Manutentionner les matériaux													
9.3 Installer les règles pour le lit d'alumine													
9.4 Poser le lit d'alumine													
9.5 Enlever les règles pour le lit d'alumine													
9.6 Poser les plaques d'entre-cathodes													
9.7 Poser les barres cathodiques													
9.8 Terminer la pose de la brique entre les cathodes													
9.9 Cimenter les cathodes													
9.10 Poser les dalles de côté													
9.11 Remettre les lieux en état													
9.12 Faire le brasquage													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir *Légende*)													

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :

1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 9 : Poser des éléments réfractaires à l'intérieur de cuves d'électrolyse

Opérations	**Sous-opérations**
9.1 Prendre connaissance du travail à effectuer	Recevoir les consignes verbales du contremaître. Examiner le plan, s'il y a lieu. S'assurer de la sécurité des lieux. Coordonner ses travaux avec ceux des autres corps de métier, s'il y a lieu. Bien que ce ne soit pas la règle générale, il arrive que le briqueteur-maçon doive examiner un plan ou un devis pour prendre connaissance du travail. Toutefois, l'interprétation des plans et devis est généralement le travail du contremaître, lequel va en transmettre verbalement les éléments importants au briqueteur-maçon. De même, la coordination du travail avec les autres corps de métier, bien qu'elle relève du contremaître, peut parfois incomber au briqueteur-maçon.
9.2 Manutentionner les matériaux	
9.3 Installer les règles pour le lit d'alumine	Mettre à niveau.
9.4 Poser le lit d'alumine	Étendre l'alumine uniformément.
9.5 Enlever les règles pour le lit d'alumine	Ne rien déplacer.
9.6 Poser les plaques d'entre-cathodes	Faire le plancher. Faire les têtes de cuve en brique.
9.7 Poser les barres cathodiques	Cette opération est exécutée avec un électricien.
9.8 Terminer la pose de la brique entre les cathodes	Prendre les mesures.
9.9 Cimenter les cathodes	
9.10 Poser les dalles de côté	Il s'agit de blocs de carbone.
9.11 Remettre les lieux en état	
9.12 Faire le brasquage	Le brasquage est l'opération qui consiste à enduire de brasque les parois intérieures d'un fourneau ou d'un creuset. La brasque est une matière réfractaire utilisée en métallurgie. Il s'agit d'un mélange d'argile et de charbon pilé.

Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :

Cette tâche est exécutée surtout dans les alumineries. Les éléments réfractaires dont il est question sont, par exemple, des briques isolantes, des blocs de carbone, etc.